

Transcription

Je m'appelle Jeannette Vollant et je suis originaire de Mani-utenam. Nous allons parler aujourd'hui de la provenance, des débuts, et les raisons de la grande école pour les jeunes. Nous allons parler d'a peu près tout cela.

:36 Moi je m'appelle Putu Sylvain Vollant. Mon vrai nom étant Sylvain Vollant mais tout les gens me connaissent en tant que Putu Vollant. J'étais également pensionnaire du pensionnat. Je n'y ai pas été très longtemps. Au début j'y ai été durant 3 mois et ensuite durant 4 mois, je crois que c'était en 61 et en 64. J'ai également travaillé pour les survivants des pensionnat étant moi-même un survivant. J'entends parler des pensionnats, j'en faisais parti et j'ai moi-même des vécus pendant mon séjour là-bas.

1:10 Jeannette: Moi j'y ai été pendant 2 années. Dans les débuts de l'école, j'ai demandé au curé, surnommé petit-curé car il était petit. Un curé des oblats, il s'appelait Léo Laurent. Je lui ai demandé que l'on m'inscrive et pour que je puisses y habiter et il m'a refusé. Mon envie d'y être était pour ces raisons; d'avoir mon propre lit, pour la nourriture ainsi que l'habillement. C'était mon souhait, toutefois on m'a toujours refusé.

Rendue à l'adolescence, nous devions aller à Uashat pour le secondaire, c'est à ce moment qu'il a accepté pour une durée de 2 ans. Suite à cela, il n'a pas voulu que je termine mes études au pensionnat étant donné qu'il me restait encore 2 années. Il refusait et je n'y pouvais rien, mais j'y ai été durant 2 années.

2:31 Il y a certains moments où j'aimais ça car on m'a donné plusieurs tâches tel que surveiller les plus jeunes. Je gérais également les tables, servir les jeunes. On peut voir ça comme si on me préparait pour mon futur emploi lorsque je deviendrais adulte, après mes études. Sois pour aider les gens.

J'y était 2 ans. Je ressentais par contre qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas ici. Je ne pouvais pas en parler et je ne pouvais pas dénoncer car je ne savais pas comment l'expliquer. Je n'avais pas les bons mots. Une chose que je n'aimais pas était lorsque le frère ainé venait, nous nous sauvions. On se cachaient dans les salles de bain, serrures barrées. Nous étions plusieurs autour du bol de toilette. Nous avions tous peur du frère ainé. Je n'aimais pas cela car je le détestait.

Je me posais la question pourquoi la soeur ne lui avait jamais interdit de venir, il revenait très souvent. Nous nous sauvions tout en laissant les plus jeunes à eux même. C'est ces jeunes là qu'il ramassait dans ses bras. Je ne sais pas ce qu'il se passait par la suite lorsqu'il les prenait dans ses bras. C'est ces choses que j'ai remarqué.

4:18 J'ai également entendu des garçons se faire punir agressivement. Ils recevaient des coups jusqu'à en perdre connaissance. Certains saignaient du nez, certains avaient des blessures, et personnes ne s'occupaient à les soigner. C'est ce que j'ai remarqué pendant mon séjour. J'ai même remarqué tous ces choses lorsque je n'étais pas pensionnaire, lorsque j'étais à l'externe.

4:48 Putu

Je ne me souviens pas trop de mon séjour en 61 car j'étais trop jeune. Je n'avais que 6 ans et je n'y ai pas resté longtemps. C'est lorsque ma mère a tombé malade et devait aller au Sanatorium. Une durée de 3 à 4 mois seulement. C'est en 64 que j'y suis retourné pendant 3

mois lors des rénovations de la maison familiale. Mes parents travaillaient, nous ne pouvions intégrer le pensionnat à l'année car nos parents pouvaient subvenir à nos besoins.

C'est durant la dernière année que j'ai remarqué que tous les jeunes pleuraient et se cachaient au dortoir et que certains ne dormaient pas dans leurs lits. Certains dormaient en dessous de leurs lits et d'autres dans les lits des plus grands. Ils avaient peur et je ne savais pas de quoi.

Un soir, le frère ainé me réveilla lors de sa ronde pendant que tout le monde dormait. Il me demanda d'aller dans son bureau, qu'il avait besoin de me voir dans son bureau. C'est alors que je me suis préparé et en entrant dans son bureau, il était déjà là, debout avec ses mains sur le dos. C'est alors qu'il me demande de lui montrer ma main. En lui montrant, il commence à me frapper avec un (strap). Je n'ai pas bougé. D'autres jeunes retiraienr leurs mains lorsque ça leur arrivait, toutefois ils se faisaient frapper deux fois plus. Au lieu de 10 coups, ils recevaient 20 coups. Moi je n'ai pas retiré ma main même si je pleurais de douleur après le premier coup. Lorsqu'il a eu fini, après 10 ou 12 coups, il m'envoya alors me coucher. « Va dormir, je vais pouvoir dormir à mon tour », c'est ce qu'il me disait. Je comprenais déjà la langue, je n'avais pas de misère, même mon père parlait la langue. Je ne réussissais pas à dormir, je me suis endormie en pleurant. Le lendemain j'ai encore mal aux mains. Il fallait aller à la messe et aller déjeuner. Après le déjeuner, on m'envoya à l'école du jour. Au lieu de rentrer à l'école du jour, j'ai continuer mon chemin vers la maison où habitait ma mère pendant les rénovations de notre maison. Je suis rentré dans sa petite chambre et lui a raconté ce qui s'avait passé en lui montrant ma main. Elle me dit que le pensionnat était terminé pour moi et que je n'irai pas à l'école cette journée là. Elle allait me garder avec elle et elle allait me préparer une place pour dormir. Depuis ce jour, je ne suis jamais retourné au pensionnat de Maliotenam.

7:41 Jeannette: Tu fréquentais l'école mais tu n'y passais pas la nuit.

Putu: Non je ne dormais pas là. C'est à ce moment que je suis devenu externe. J'ai aussi fréquenté le pensionnat de Pointe-Bleue, mais ici ce n'était que pour 3 ou 4 mois. C'est ce que j'ai vécu personnellement au pensionnat.

8:03 Jeannette: Le mandat que nous avons aujourd'hui est de parler des jeunes ayant fréquenté l'école. Nous ne parlerons pas des faits, nous allons sensibiliser les gens de sa provenance. Cela vient de très loin, je vais nommer en français les gestes dont les jeunes ont subi. Comme par exemple en 1620, les prêtres, dont on surnomme les Jésuites, se sont fait envoyés ici. C'est à ce moment que le jeune se fait retirer de sa famille afin qu'il puisse apprendre sa religion et sa langue. C'était le début de ce qu'on appelle l'assimilation. Son but est de te changer, de t'enlever ton identité innu afin que tu puisses ressembler à un allochtone.

Ensuite en 1857, le gouvernement a adopter un acte sur la loi des indiens. Lorsqu'une femme inscrite qui épousait un homme non inscrit perdait tous ses droits autochtones. Il n'était plus permis d'adopter un allochtone, car auparavant, l'adoption d'un allochtone lui donnait droit d'être reconnu et statué indien. Il y en a long à dire, une longue histoire lorsqu'on parle de tous les droits autochtones qu'ils ont retirés, tranquillement au fur et à mesure. Son droit, sa langue et toute sa façon de vivre antérieurement.

10:28 En 1867, le Gouvernement s'est donné le droit de gérer les autochtones ainsi que leurs territoires. Tout cela afin que l'autochtone ne puisse prendre ses propres décisions.

11:06 En 1869, la loi interdisant les danses autochtones ainsi que les habits traditionnels a été adopté. Le Gouvernement canadien collabore avec l'église catholique et certaines églises protestantes pour la création des pensionnats. C'est ainsi que les enfants se feront retirer de

leurs parents afin qu'ils puissent avoir une nouvelle identité, de leur enlever leur fierté autochtone, et qu'ils aient honte de leurs origines.

12:15 Entre 1831 et 1970, pendant une centaines d'années, ils ont créer les pensionnats. Initialement ils en ont compté 130. Mais suite à un autre décompte, ils totalisaient 139 partout à travers le Canada, au Québec et ici. Lorsque je repense et réfléchi à tout cela, du début jusqu'au moment où ils ont fermés celui d'ici en 1971, les prêtres, les soeurs et les frères commençaient à partir tranquillement. C'était sa fin, et le début de la démolition.

13:48 Putu: La démolition a débuté en 1972 et en 1971 la population commençait à vider les lieux en amenant des lits dans leurs domiciles et quelque-uns en ont même envoyés dans leurs chalets. Certain ont encore ces lits d'enfants. C'est à cette époque que c'est devenu la fin du pensionnat ici. Les derniers à rester ici étaient, le petit prêtre, le frère Quierrier, ainsi que le frère Savoie (celui qui bégayait). Ces derniers se sont assurés que la démolition se fasse en tout respect. Je me souviens lors de la démolition il ne restait que la chapelle. Tous les murs avaient été démolis et la chapelle était restée intact. J'étais déjà un homme d'âge mur et j'avais commencé à jouer au volley-ball. Pendant deux ans, j'ai essayé d'avoir la chapelle pour le convertir en gymnase, je n'ai jamais réussi. Elle a finalement été démolie. C'était à la demande du Gouvernement.

15:02 C'est également plaisant que tu mentionnes que l'ouverture du pensionnat s'est fait en 1952. L'école du jour lui à ouvert ses portes en 1953, 1954. C'était les comme les restants du pensionnat. Les agressions contre les enfants prenaient encore place. Ils se faisaient frapper, les douleurs lors des visites chez le dentiste. Souvent, plusieurs enfants savaient fait extraire tous leurs dents sans avoir été informé avant la procédure. Ils se faisaient simplement dire de s'asseoir, et le dentiste débutait ses extractions. Le dentiste voulait sûrement se faire des sous en extrayant tous leurs dents.

15:43 Jeannette: Tu nous as déjà raconté l'histoire de la fois que le dentiste t'avait donné une injection pour engourdir la dent à extraire. Tu n'avais même pas senti l'anesthésie, il avait retirée ta dent et l'avait jeté dans les airs contre la fenêtre. Tu avais raconté que tu avais vu les gouttelettes de sang revoler sur la fenêtre.

16:03 Putu: Je me suis assis et après mon injection je me suis levé pour aller à la salle d'attente, car normalement c'est l'endroit où les gens devaient aller. Le dentiste m'a retenu par l'épaule et m'a dit de me demeurer assis. J'ai alors ouvert ma bouche et il m'a extrait la dent qui n'était pas encore engourdi. C'était très douloureux, je pouvais entendre les craquements de ma dent. Après l'extraction, il jeta ma dent contre la fenêtre et tomba sur le plancher. Juste en dessous de la fenêtre, le plancher était couvert de dents. Certains jeunes se faisaient extraire des dents sans raison.

Jeannette: Juste pour se faire de l'argent !

Putu: Oui, il n'y avait pas de plombage pour réparer les dents, c'était tous des extractions. Je ne voulais pas y aller mais on m'y a obligé. Je n'avais pas de mal de dent, peut-être que lorsque j'étais plus jeune. Je ne sais pas, je ne m'en souvenais pas. Mes frères Vincent et Jean-Luc, ils ne leur restaient pas de dents. C'est la faute du dentiste.

Jeanette: C'est pour cette raison qu'ils portaient des dentiers à un jeune âge.

16:55 Oui effectivement, des deux côtés; en haut et en bas. Le dentiste était un diable.

Jeanette: Il était vraiment insalubre.

17:02 Putu: Cette bâtisse est l'endroit où j'ai travaillé. À chaque jour que j'y entrais, j'avais des souvenirs de ce dentiste et de cette chaise où je m'assoyait.

Jeannette: Est-ce que c'est à cet endroit que le dentiste faisait ses extractions?

Putu: Oui, d'après mes souvenirs, ca se trouvait à l'endroit où est situé la toilette des femmes présentement et près de l'ancien bureau de la directrice. Quel était son nom déjà!

Jeannette: Soeur Rita. Elle s'appelait Soeur Marie-Rita.

Putu: Oui, la toute petite. Le dentiste s'est installé lorsqu'elle a quitté le lieu et s'est vraiment appropriée la place.

17:40 Jeannette: Lors de sa construction en 1951, il n'a pas été tout à fait terminé, les enfants provenant de la Base Cote-Nord étaient déjà arrivés. Je me souviens pendant ce temps là, notre maison se faisait construire et nous habitions dans un camp en bois rond. Mes parents se sont fait approcher pour garder ces enfants. Ils ont choisi deux filles de Mingan. Je me souviens très bien d'une de ces filles, elle se nommait Marie-Jeanne Basile. Elle a habité dans notre maison durant la période de la construction jusqu'à l'ouverture du pensionnat. C'est à ce moment qu'elle l'a intégré.

18:32 Putu: Jeannette j'aimerais te poser une question! Vu que tu es plus âgée que moi, il y a environ 6 mois, lorsqu'ils ont retrouvé des corps d'enfants, as-tu ressenti ou entendu parler qu'il y aurait des cas similaires ici? Depuis toutes les années que tu as vécue ici.

Jeannette: Je n'ai entendue personne en parler. J'étais la première personne à travailler à accompagner les survivants. Elle ne m'ont jamais fait part de grossesses, de fausses couches ou qu'ils aient perdu leurs enfants. Je n'ai jamais rien entendue. Mais, personnellement, dans mes pensées, avec toutes les agressions sexuelles envers les jeunes filles, je suis certaine qu'il y en avait qui finissaient avec des grossesses. On se demande ce qui est arrivé avec leurs enfants. Est-ce qu'ils leur ont retirés, tués? Je ne peux insinuer car seule les personnes ayant des souvenirs, comme par exemple, leurs tantes, leurs soeurs ou leurs mères pourraient en parler.

Il serait bien qu'il y ait une fouille ici aussi car je crois qu'il pourrait y avoir des foetus décédés. Il y a sûrement des jeunes décédés. Pour les jeunes plus âgés, j'avais une amie qui est décédée ici. Nous fréquentions la même classe. Je crois qu'elle se nommait Marilda Napess originaire de Mingan. Elle était exposé dans un petit salon, chaque classe y allait pour aller lui faire une prière. Je n'ai aucune idée de l'endroit où elle a été enterré. Soit ici, ou peut-être à Mingan, je n'ai aucune idée.

20:54 Je suis heureuse que l'enquête aie lieu afin que tout soit bien expliqué et que l'on puisse être informé s'il y a quelque chose en dessous de ce site. Y-a-t-il des ossements?

21:10 Putu: Moi j'ai débuté mon emploi lorsque tu as quitté le tien. Je n'ai également rien entendu sauf de Anne-Marie Napess. Je ne peux également pas dire que rien n'est jamais arrivé car je n'étais pas resté très longtemps. Et depuis que je rencontre ces gens, aucun d'eux m'en ont fait part. Je crois qu'il faut vraiment s'informer, il y en a sûrement. Certains disaient avoir perdu leur ami, qu'il était parti. Mais nous ne savons si cette personne est vivante, soit à Pessamit, Mingan, La Romaine ou peu importe leur provenance. Ces gens ne savent toujours pas ce qu'il est advenu de leurs amis car eux devaient rester.

Jeannette: Ils ne les ont jamais revus?

Putu: Non, jamais revus. Même en leur demandant les noms de leurs amis, ces gens ne s'en souvenaient plus car eux-même étaient jeune. Ces histoires doivent être résolus en ouvrant une enquête afin de voir qui est rendu où parmi les listes qu'ils auront. Savoir si ces personnes sont mortes ou vivantes. Il n'y a rien de concret, c'est ce qui est décevant. Si nous aurions su plus tôt, nous aurions sûrement plus d'informations sur ces jeunes.

22:28 Jeannette: Exactement ! Ces jeunes corps retrouvés par hasard, enterrés directement dans les sites pensionnats, c'est tout a fait par hasard. Le pensionnat était ici pendant une vingtaine d'années, quasiment impossible qu'il n'y ai rien. On ne peut rien insinuer, le seul moyen de savoir serait qu'un survivant en ai parlé à une autre personne. C'est ainsi que l'on pourrait faire un suivi.

Putu: Le pensionnait avait une très grande cour. À partir du parking d'Innu Nikamu jusqu'à la berge. Partout en arrière, en avant ainsi que l'emplacement de l'école présentement. Il y avait aussi une patinoire et une cabane pour s'habiller. Les filles et les garçons avaient chacun leur cabane. La cour était très grande, ces maisons n'étaient pas encore construite. C'était encore un forêt plein d'arbres, les prêtres pouvaient facilement faire ce qu'ils désiraient. Ils devait se passer de quoi, sûrement en arrière de l'ancienne cordonnerie, l'arrière était tout boisé.

24:00 Jeannette: Les garçons avait aussi des cours de menuiserie, ils apprenaient à construire des chaises et plusieurs autres choses.

Putu: Oui c'est impossible de savoir. Cela était également la vie du pensionnat.

24:21 Jeannette: C'est peut-être à ce moment là que les histoires vont sortir. Je ne peux m'exprimer sur cela. Seules les personnes qui en ont parlé ou les personnes connaissant des jeunes n'ayant jamais retournés à la maison pourront faire sortir la vérité.

24:44 Jeannette: Putu et moi avons été demandé de parler du pensionnat. Parler un peu de ce qui se faisait ici. Nous avons également été demandé de travailler conjointement avec les agents de liaison de chaque communauté. Ces agents devaient trouver une femme et un homme faisant des thérapies car les prochaines démarches sont d'aider les gens à se guérir suite aux événements survenus ici. C'est la description de notre mandat.

As-tu autre chose à rajouter?

Putu: Oui, c'est également d'aller chercher les gens, comme par exemple le monsieur de Pessamit ayant mentionné qu'il avait perdu un ami de Pessamit. On doit leur transférer les informations afin qu'il puisse retrouver la personne dont il nous a donné le nom et l'année de sa fréquentation du pensionnat ici. Nous, nous ne les connaissons pas. C'est comme ton amie de Mingan. Il y a aussi celui de Natashkuan, La Romaine et de partout. Il faut tous les retrouver pour que nous puissions former un réseau, travailler conjointement et pour tout bien comprendre. Ex. J'ai une idée que cette personne était à telle place, mais n'est jamais revenu à la maison, où peut-il bien être... Nous allons faire ce que nous pouvons mais les plus haut placés sauront d'avantage quoi faire avec l'information que nous leur donnerons. Présentement nous avec très peu d'information mais pas assez.

Jeannette: Nous ne pouvons aller de l'avant avec ce que l'on a. Sûrement suite à nos rencontres avec les agents de liaison, les représentants communautaires et lorsqu'on aura vu le dossier du pensionnat.

Putu: Les chefs de toutes les communautés se rassemblent souvent, soit une ou deux fois par mois. Le sujet à déjà été discuté. Ils doivent savoir ce qui s'est réellement passé ici. C'est pour cette raison que les recherches ont débutés.

27:39 Jeannette: Tout ceci va mener loin s'il y a des gens qui peuvent se souvenir et raconter leurs histoires. Quels seront les prochaines démarches à prendre et comment cette personne veut se guérir après tout cela. Le chemin que nous allons maintenant prendre est celui de la guérison. Il est compréhensible que les gens ne sont pas tout de suite prêts à pardonner mais les vraies choses doivent sortir. Cela prendra sûrement plusieurs années mais pour l'instant nous allons tenter de chercher le chemin de la guérison.

Putu: Tu te réfères de la vérité et la réconciliation ?

Jeannette: Oui c'est exacte.

28:28 Tu as tout à fait raison. Je pourrais dire que j'ai déjà commencé à faire mon chemin. J'y ai travaillé tranquillement jusqu'au moment qu'ils retrouvent ces ossements. Je dois tout recommencer à zéro. J'avais déjà pris le premier, deuxième pas mais sans courir. Je vais guérir en marchant tranquillement mais je ne suis pas prêt pour le moment. Le temps viendra.

Jeannette: Combien de gens doivent avoir ces mêmes sentiments. Je crois que le rassemblement qui aura lieu nous mènera loin. Plusieurs intervenants seront présent pour subvenir aux besoins de ceux ayant besoin d'assistance. Soit à vouloir parler, pleurer lorsque vous aurez extériorisé vos sentiments.

29:34 Putu: Ils nous ont demandé autre chose: Tout ce qui est relié au pensionnat telle que la maison en arrière de l'école. Le dentiste me donne toujours des souvenirs du pensionnat. Je préférerais qu'il ne soit plus là. À chaque fois je vois cet endroit, les souvenirs me reviennent. S'il ne serait plus là, personnellement, je me sentirais mieux.

Je ne sais pas ce que les autres en pensent, mais il y a sûrement eux d'autres événements. La shop, la menuiserie, où les jeunes apprenaient ce métier en langue innue est l'une des deux seules choses restantes. Que vas-tu arriver, seront-ils démolis? En a-t-on encore besoin? Vas-tu y avoir un musée ou tout simplement démolir ?

Dans la shop, les innus enseignaient les jeunes. Cet atelier est encore debout, ainsi que le Centre de santé dont on ne sait pas à quoi il va nous servir. L'idéal serait de savoir s'il vont le démolir ou pas.

Plusieurs innus ne sont pas à l'aise avec cela, comme par exemple, plusieurs ne sont pas capables de venir ici au site d'Innu Nikamu. Le festival existe déjà depuis 35-40 ans, et certaines personnes ne sont jamais assisté car ils se sentent incapables de venir. Le terrain en soi leur fait beaucoup de mal et leur font peur. Tout cela devra également être considéré.

31:16 Jeannette : La dernière chose dont je vais parler est de tout ce terrain, de l'ancien emplacement du pensionnat. À quoi vas-tu servir? Nous devrons tous ensemble y réfléchir, car c'est à nous de donner notre point de vue. C'est nous qui avons fréquenté cette école. Quelle est la prochaine étape ? Vous exprimerez tout ce qui vous vient à l'idée. Cette question vous sera posé, vous pouvez commencer à y réfléchir à l'instant même. À quoi vas-tu servir? Est-ce que le site va continuer à servir pour le festival Innu Nikamu? Ou bien ériger un monument pour souligner les événements survenus ici? Tout, moi je ne sais pas. Ce sera à vous de le savoir. Pensez-y très bien car c'est ce qu'il va nous aider à cheminer dans notre guérison. Je termine en vous remerciant, à tous ceux qui écouteront cet enregistrement. Une réflexion sur ce que l'on vient de vous partager moi et Putu. Que vas-tu faire de tout cela? Si nous y croyons tous, nous pourrons travailler tous ensemble vers notre voie de la guérison.

Je vous remercie tous !